



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Le conseil d'administration du Rando Évasion Sanguinet s'est réuni le 20 juin 2019 à 18 heures à la bergerie de l'espace gemme.

Étaient présents : Manuel Pascual, Bernard Dupont, Yves Gabas, Jean-Claude Laffargue , Gérard Lecourt et Philippe Lacouture (membre coopté).

Ordre du jour :

Adoption du compte-rendu du dernier CA, point sur la rando gourmande, point sur le voyage de fin d'année, point sur les finances de l'association, liste des investissements à programmer, liste des travaux à réaliser, préparation du forum des associations, préparation de l'assemblée générale de l'association, repas après l'AG, prix de l'adhésion 2019/2020, concours de l'association à l'organisation par APES des « foulées de Sanguinet », désignation des animateurs de sorties, indemnisation des reconnaissances extérieures, date de la rando gourmande 2020, validation du circuit, liste des festivités prises en charge par le club, divers.

Président de séance : Manuel Pascual – **Secrétaire de séance :** Jean-Claude Laffargue

Le quorum étant atteint et tous les membres ayant signé la feuille de présence, le Président ouvre la séance.

Adoption du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu de la réunion du 28 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

Point sur la randonnée gourmande

La réunion du 7 juin a permis de tirer les enseignements sur l'organisation de cette manifestation. Certains aménagements se sont révélés très positifs, d'autres un peu moins. Le CA souligne avant tout la disponibilité et l'efficacité de l'ensemble des bénévoles. Pour l'an prochain, la réflexion visera à améliorer l'accueil à chaque point repas sachant que des investissements en matériels seront nécessaires. Il faudra globalement rester plus modeste en s'appuyant le plus possible sur les structures existantes pour pouvoir offrir plus de qualité. Le nombre de haltes peut éventuellement être réduit en fonction du circuit. Le circuit envisagé l'an prochain, par contre, ne permettra pas de supprimer la halte fromage prévue à Caton.

Les suggestions sur l'utilisation de frites précuites sous vide et la présence de plancher sous les friteuses seront étudiées.

Enfin, la météo des deux dernières éditions incite le CA à réfléchir sur la souscription d'une assurance annulation pour cas de force majeure.

Le résultat financier n'est pas définitivement arrêté. En fonction des données connues à ce jour, l'excédent entre les recettes (18 591,40 €) et les dépenses (14 915,36 €) est de 3 676,04 € hors investissement.

Point sur le voyage de fin d'année

24 personnes y ont participé. L'organisation était parfaite. Martine Damiani, notre gentille organisatrice, avait donné des consignes très strictes aux nuages porteurs de pluie pour épargner les randonnées. L'hébergement et les repas étaient de très bonne qualité. Elle sera indemnisée à hauteur des frais qu'elle a avancés pour la reconnaissance de cette sortie. (127,46 €).

Le reste à charge pour le club entre les recettes (4 320 €) provenant des inscriptions (180 € par personne) et les dépenses (4 968,29€) s'élève à 648,29€. Pour les prochains voyages, la situation financière saine de l'association grâce aux recettes générées par les randos gourmandes devrait permettre une contribution plus importante du club de manière à les rendre accessibles au plus grand nombre. Outre le prix, d'autres facteurs peuvent influencer sur la participation au voyage. Un sondage sera réalisé de manière anonyme auprès des adhérents pour essayer de connaître les meilleurs paramètres à mettre en place en termes de date, durée, distance, prix, etc...).

Point sur les finances de l'association

Avoirs : compte bancaire : 3 596,71 €, compte livret : 6 099,65 €.

L'exercice devrait se conclure avec un excédent de 3214,53€.

Les adhérents seront consultés sur l'utilisation de ces avoirs financiers.

Liste des investissements à programmer

1 tente pliante 6 x 3 + 2 tentes pliantes 3 x 3, coût = 430€ (prix soldé sur le site ManoMano)

Ustensiles de cuisine : 4 araignées, 4 pinces de service Jumbo, 2 couteaux de boucher, 4 grandes cuillères de service, 2 planches à découper la viande, 4 pinces alimentaires inox, 2 bacs inox GN 1/1 gastro 200, 2 petites louches à sauce, coût = 200€



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Divers : 1 escabeau 6/8 marches, 2 bidons 30 l pour eau, plastifieuse 175microns et ses consommables pour la signalétique du circuit, 12 panneaux bois pour comptoir + lasure + visserie + colle, compas chevalets, verrou porte assiettes, poubelle local, multiprise étanche, un bidon isotherme pour café, coût estimé : 768€.

Les besoins électriques restent à évaluer pour les haltes entrées, plat et fromage.

Liste des travaux à réaliser

Nettoyer les tabliers et torchons, caler les passerelles dans le marais, réparer les supports consommables avec un verrou de fermeture, changer les détendeurs des friteuses pour les passer au propane, refaire tout la signalétique du circuit, confectionner 12 plateaux service, marquer tous les plateaux RES, refaire le montage des chevalets (tréteaux) avec des compas en acier, ranger les chevalets dans le local, équiper le local de lumière au plafond avec un dévidoir à l'entrée, acheter une poubelle pour le local, confectionner deux coffres dans le local pour le stockage des tentes et de la signalétique, refaire le coffre pour le stockage des panneaux communication.

Préparation du forum des associations

Le forum se tiendra vraisemblablement le 7 septembre. Manuel tiendra le stand. Il espère qu'un ou plusieurs autres membres de l'association se porteront volontaires pour l'accompagner.

Préparation de l'assemblée générale de l'association.

Elle est prévue le 20 septembre. Une invitation au repas qui suivra la réunion sera jointe à la convocation. Les conjoints ainsi que les bénévoles non adhérents qui ont participé à l'organisation de la rando gourmande seront également invités. Le repas préparé par un traiteur sera gratuit pour tous.

Prix de l'adhésion 2019/2020

Le CA proposera à l'assemblée générale de maintenir à 10 euros le montant de l'adhésion.

Aide de l'association à la course pédestre organisée par les parents d'élèves le vendredi 14 juin

Le CA se félicite de cette aide apportée à une association sanguinétoise qui œuvre pour les enfants scolarisés dans les écoles communales. Quelques bénévoles supplémentaires pour assurer la sécurité de cette manifestation auraient été les bienvenus.

Désignation des animateurs de sorties

Les sorties sont malheureusement toujours encadrées par les mêmes personnes. D'autres adhérents devaient être formés pour permettre des rotations. Des parcours types seront élaborés sur carte IGN afin que chaque animateur potentiel puisse intervenir. L'achat de cartes est à prévoir.

Indemnisation des reconnaissances extérieures

Elles sont prévues au règlement intérieur. Chacun peut ou pas en demander le versement.

Rando gourmande 2020

Le CA retient la date du 23 mai. L'itinéraire « A » part de l'Espace Gemme, rejoint la rue du Beyriques via l'allée Labadie. L'apéritif sera servi à côté de l'antenne SFR le long du chemin rural du Gard, les entrées seront dégustées sur le parking de l'Estey. L'aire de pique-nique au coin de la rue du stade accueillera les grillades. Le fromage sera proposé à Caton avant les gâteaux et le café à la salle des fêtes. L'itinéraire « B » prévu pour la rando 2019 est maintenu.

Liste des festivités prises en charge par le club

Une enveloppe festivités sera inscrite au budget prévisionnel. L'association prendra en charge la galette des rois servis pour les vœux de la nouvelle année ainsi que les ingrédients pour la fabrication des crêpes de la chandeleur. Pour chaque repas organisé, l'association fournira l'apéro.

Une participation de 10 euros sera demandée aux participants pour le traditionnel repas de janvier. Comme pour le repas de l'après AG, il sera fait appel à un traiteur pour permettre à tous de profiter pleinement de la soirée sans contraintes d'intendance.

L'association prendra en charge le pot avec les partenaires de la rando gourmande et les bénévoles organisé en septembre. Des repas type « auberge espagnole » seront organisés au cours de l'année notamment lors de sorties extérieures. Comme l'an dernier, un repas de fin de saison sera organisé après la dernière rando de juin.



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Enfin, l'association, lors de ses sorties extérieures, privilégiera les transports collectifs plutôt que le covoiturage. Elle en prendra en charge, autant que faire se peut, le coût.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 20 heures.

Le président
Manuel Pascual

Le secrétaire de séance
Jean-Claude Laffargue